



# Visites guidées de Dole *ville d'art et d'histoire*



## Découverte du centre ancien :

Découverte de la capitale de l'ancienne Comté, protégée par l'un des plus grands secteurs sauvegardés de France. Au cours d'une balade de 2 h, vous découvrirez : le canal des Tanneurs, l'hôtel Dieu, la Collégiale Notre Dame, mais aussi les édifices les plus représentatifs du patrimoine dolois.

## La Collégiale Notre-Dame de Dole et sa restauration

Découverte de l'édifice restauré pour son 500<sup>e</sup> anniversaire en 2009, histoire de sa construction, restauration des toiles de Laurent Pécheux. La visite permet au visiteur de découvrir cette église du XVI<sup>e</sup> siècle de style gothique dont le clocher est l'un des plus hauts de Franche-Comté (possibilité de monter au clocher sur demande – 19 personnes maximum par montée guide compris). Visite possible en dehors des cérémonies religieuses.



## Le Collège St Jérôme et la chapelle de la Visitation

Découverte de ce collège clunisien créé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par un bénédictin comtois Antoine de Roche, prieur de Cluny, afin de recevoir et encadrer des religieux qui suivraient les leçons de l'université de Dole. La chapelle fut consacrée en 1520. L'édifice réalisé au début du XVI<sup>e</sup> siècle était un des plus beaux et des plus spacieux de la ville. Il s'agit de l'un des trois seuls collèges clunisiens de France.

## Les Hôtels particuliers

Visite des demeures des bourgeois, des parlementaires, des nobles qui firent l'histoire de la cité doloise. Découverte des modes de vies et des mentalités des habitants de Dole du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (en fonction des possibilités d'accès aux différents sites privés).

## Sur les pas des personnages célèbres

Louis Pasteur, Marcel Aymé, Charles Nodier.... La ville de Dole a vu naître ou vivre des hommes qui ont un rôle majeur dans l'histoire. C'est sur leur pas que nous vous proposons de découvrir la ville et leur œuvre.

## L'Eglise Saint-Jean l'Evangeliste

Cet édifice met en avant les propriétés techniques du béton armé. La croissance démographique de la ville dans les années 1950 a conduit le clergé à décider de la création d'une nouvelle paroisse à côté de celle de Notre Dame. Cette église a reçu le label « Architecture du XX<sup>e</sup> » siècle en 1994.



## Maison Natale de Pasteur

La maison natale de Louis Pasteur, né à Dole en 1822, offre au visiteur un musée entièrement rénové. Vous découvrirez la tannerie artisanale de son père ainsi que les objets de sa vie familiale et scientifique.



OFFRE SPÉCIALE groupe - Fiche 2/2

# Visites guidées de Dole *ville d'art et d'histoire*



## Musée des Beaux Arts

Le musée est installé dans le Pavillon des Officiers, bel exemple d'architecture militaire comtoise du 18ème siècle. Les collections sont organisées en 3 départements : l'archéologie consacrée aux découvertes archéologiques, le fond d'art ancien avec l'art bourguignon et comtois du Moyen âge et les peintures française du 17 et 18ème siècle, ainsi que l'art contemporain qui rassemble des œuvres d'artistes à partir des années 60.

## Hôtel Dieu / Médiathèque

Dans cet ancien hôpital construit entre 1613 et 1686, les sœurs accueillaient les malades qui ne pouvaient se soigner chez eux. Son architecture, témoin de la renaissance comtoise, est remarquable à plus d'un titre. Vous pourrez découvrir les galeries de la cour, l'escalier d'honneur, l'apothicairerie, le bureau de la Mère supérieure (les espaces intérieurs sont visibles sur demande préalable). L'édifice renferme également les archives municipales d'un grande richesse et visible sur demande préalable. Les espaces intérieurs sont fermés le dimanche.

## Conditions générales de vente

La souscription d'un ordre de réservation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

### Responsabilité :

L'Office de tourisme du Pays de Dole qui offre à un client des prestations est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de tourisme du Pays de Dole ne peut être tenu pour responsable de cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre à l'Office de tourisme du Pays de Dole dans les trois jours à compter du début de la prestation. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis au service juridique de la F.N.O. T.S.I qui s'efforcera de trouver un accord amiable. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions et/ou de la prestation sera de la compétence du tribunal du lieu d'établissement de l'office de tourisme.

### Force majeure :

Les parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli aux présentes conditions particulières de vente, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français.

### Réservations :

Les réservations des visites guidées pour groupes s'effectuent uniquement auprès de l'Office de tourisme du Pays de Dole et doivent être confirmées au groupe obligatoirement par écrit par ce dernier.

Le client doit impérativement nous renvoyer par courrier ou fax la copie avec la mention BON pour ACCORD.

La prestation d'un deuxième guide est obligatoire pour un groupe supérieur à 35 personnes.

La réservation devient ferme et définitive lorsqu'un exemplaire du contrat signé par le client a été retourné à l'Office de tourisme du Pays de Dole.

### Arrivée :

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées sur le contrat.

### Facturation & règlement :

Toute prestation réservée fera l'objet d'une facture à régler dans les meilleurs délais. Tout retard de paiement de plus de 30 jours entraînera une pénalité.

Les groupes en provenance de l'étranger doivent régler la visite guidée directement auprès du guide.

### Annulation :

Toute annulation devra être faite au minimum 72 heures avant la prestation, sinon la facture sera due dans sa totalité.

Toute réservation tardive (effectuée moins de 72 heures avant la prestation) sera due en totalité en cas d'annulation.

En cas de retard du groupe, nous vous remercions de bien vouloir nous téléphoner au 03.84.72.11.22 ou directement à votre guide (numéro de mobile figurant sur le contrat).

Tout retard non signalé excédant 30 minutes entraîne l'annulation de la visite, la prestation reste due.

### Assurance :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait.



## Tarifs (base 2 heures)

### La semaine

Français : 85€/guide

Langues étrangères : 125€/guide

(maxi 35 pers/groupe)

### Les dimanches

Français : 110€/guide

Langues étrangères : 150€/guide

(maxi 35 pers/groupe)

### Les jours fériés

Français : 140€/guide

Langues étrangères : 180€/guide

(maxi 35 pers/groupe)

### + 1 euro/pers

(entrée au musée Pasteur).

La demande de réservation de visite devra être dûment remplie et retournée à l'Office de tourisme au moins 10 jours avant la prestation.

Une confirmation vous sera envoyée en retour dans les meilleurs délais.

Office de tourisme du Pays de Dole

6 place Grévy - 39 100 DOLE

Tél. 03 84 72 11 22

info@tourisme-paysdedole.fr

contacts :

aline.martin@tourisme-paysdedole.fr

isabelle.bideaux@tourisme-paysdedole.fr

Situation : Entre Dijon et Besançon

Accès : Gare TGV à Dole

Deux sorties d'autoroutes sur l'A39 (Choisey N°6 A36 (Authume N°2))

Infos légales : Association Loi 1901 - IM 039100012

Garantie Financière : Banque Populaire de Franche Comté